

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VONNAS (Ain) -  
SEANCE DU 01 AVRIL 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le 1<sup>er</sup> avril à **dix-neuf heures et quinze minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de Vonnas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Mairie salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain GIVORD, Maire de Vonnas.

**PRESENTS :**

<b>GIVORD</b> Alain	<b>CARJOT</b> Jean-François	<b>DESMARIS</b> Elodie
<b>BERTHOUD</b> Françoise	<b>DUCLOS</b> Nathalie	<b>RABUEL</b> Claude
<b>GIVORD</b> Jean-Louis	<b>LAURENT</b> Michèle	<b>GABILLET</b> Guy
<b>PERROUD</b> Marie-Françoise	<b>DUMARAIS</b> Serge	<b>TRONCY</b> René
<b>MIGNOT</b> Catherine	<b>YUKSEL</b> Ufuk	<b>NIZET</b> Cécile
<b>GREGOIRE</b> Cédric	<b>LEQUEUX</b> Sébastien	<b>THIBERT</b> Karine
<b>DUBOIS</b> Françoise		

*Secrétaire de séance : Karine THIBERT*

*Absent(e) excusé(e) : Alexandre DESRAYAUD, Christian RAVOUX, Caroline TROUILLOUX, Nadine TRESSELT*

*Pouvoirs : Nadine TRESSELT donne pouvoir à Jean-Louis GIVORD.*

*Date de la convocation : le 27 mars 2025*

*Membres en exercice : 23*

**Ouverture de la séance à 19h15**

---

# Adoption du compte rendu du 18 mars 2025

**Adopté à l'unanimité**

√ *Rapporteur Alain GIVORD*

## 1- Evènements

Evènements Mars 2025		
date de l'évènement	Organisateur	Evènement
8 et 9 mars	Arti Vonnas	Journées artisanales
19 mars	FNACA	Cérémonies commémoratives
22, 24 et 25 mars	Commune	Fête de court métrage
22 mars	Commune	Nettoyage de printemps
25 mars	Commune	Accueil échange franco-allemand

- Ramassage de printemps : 40 participants dont 17 JSP. 120 kgs ramassés soit 60kgs de moins que l'an dernier
- Fête du court métrage : a connu son succès habituel auprès des scolaires (600 participants) et environ 50 personnes le samedi soir
- Accueil échange franco-allemand : accueil en mairie des 25 collégiens allemands et de leurs professeurs accompagnés de leurs homologues français

## 2- Affectation des résultats de l'exercice 2024 budget principal

Après présentation des Comptes Financiers Uniques 2024 de la **commune de Vonnas et du budget annexe du camping**,

Constatant que les CFU font apparaître les résultats suivants :

### RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

1. Déficit d'investissement : 459 721,33 €
2. Excédent de fonctionnement : 1 464 652,51€

### RESULTATS DU BUDGET CAMPING

1. Déficit d'investissement : 25 589,39 €
2. Excédent de fonctionnement : 25 590,91 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'affecter au budget principal de la commune de Vonnas 2025 les excédents des sections de fonctionnements s'élevant à la somme de **1 490 243,42 €** et les déficits des sections d'investissements s'élevant à **485 310.72 €** ainsi qu'il suit :

**Section d'investissement**

**Dépense - Compte 001 - « Solde d'exécution reporté » : 485 310.72 €**  
**Recette - Compte 1068 - « Excédents de fonctionnement » : 1 490 243,42 €**

**Adopté à l'unanimité**

**3- Vote des taxes locales**

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de fixer le taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2025.

Il propose d'appliquer une hausse de 1% pour chacune des taxes. Cette évolution correspond au provisionnement de financement du fonctionnement de nouveaux équipements communautaires abordés en conseil municipal du 12 Décembre 2024 et validés lors du conseil municipal du 10 février. Pour rappel, les équipements concernés sont 1 centre de loisirs à l'escale à St Jean sur Veyle, 2 crèches, une à Pont de Veyle et une à Vonnas et la piscine de Vonnas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'augmenter les taux d'imposition

**VOTE** ainsi qu'il suit les taux d'imposition 2025 :

<b>TAXES</b>	<b>Pour mémoire taux 2024</b>	<b>Taux 2025</b>
Taxe Foncière (bâti)	<b>32.34 %</b>	<b>32.66%</b>
Taxe Foncière (non bâti)	<b>53.71 %</b>	<b>54.25 %</b>
Taxe d'habitation	<b>13.08%</b>	<b>13.21%</b>

**Adopté à l'unanimité**

**4- Vote des subventions attribuées aux associations pour l'année 2025**

L'examen des subventions habituellement demandées et les nouvelles sollicitations déposées au titre de l'exercice 2025 ont été examinées au sein de chaque commission municipale.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal sur proposition de M. le Maire soumet au vote les subventions suivantes pour l'exercice 2025.

	<b>2025</b>
<b>Culture</b>	
Ecole de Musique	20 000,00
Ecole de Musique (concert départemental)	850,00
VonnaS'anime	1 000,00
Zic & Voix	500,00
Comité de jumelage – cadeaux aux écoles + anniversaire	145.21
<b>Scolaire</b>	
A.P.E.L. St Joseph	450,00
Pupilles d'Enseignement Public	120,00
Sou des Écoles	2 500,00
Classe Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)	390,00
Classe Défense (Collège)	350,00
<b>Sports</b>	
U.S.V. Boules	400,00
USV Judo	1 000,00
USV Karaté	500,00
Gym volontaire	-
BOMS / Marathon Bresse Dombes	2 000,00
U.S.V. Lutte	300,00
Marche Nature Santé	400,00
FCBV	800,00
<b>Divers</b>	
Mutuelle Sapeurs-Pompiers	1 800,00
FNACA	150,00
Anciens combattants	200,00
Arti Vonnas	500,00
L'arche de Claudette	500,00
Soutien à Mayotte	1000,00
Subventions sur justificatifs	4 748.33
Participation au contrat d'association Ecole ST JOSEPH	44 396,46
<b>TOTAL</b>	<b>85 000,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

**VOTE** les subventions telles que présentées ci-dessous

**PRECISE** que les subventions ont été votées à l'unanimité et que les conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote des subventions destinées aux associations où ils sont représentants, adhérents ou administrateur

**Adopté à l'unanimité**

## **5- Vote du budget principal 2025**

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2312-1 et R 2312-1

Après avoir pris connaissance (chapitre par chapitre)

Le budget est soumis au vote de l'assemblée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

**ADOPTE** le budget primitif 2025 tel que présenté ci-dessous

**Section d'investissement**

	<b>Opération de l'exercice</b>	<b>Restes à réaliser</b>	<b>Résultat reporté</b>	<b>Cumul section</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>1 482 844.62 €</b>	<b>2 342 825.14</b>	<b>485 310.72 €</b>	<b>4 310 980.48 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>3 334 555.48 €</b>	<b>976 425.00 €</b>		<b>4 310 980.48 €</b>

**Section de Fonctionnement**

	<b>Opération de l'exercice</b>	<b>Résultat reporté</b>	<b>Cumul section</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>3 212 363.00 €</b>	<b>-</b>	<b>3 212 363.00 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>3 212 363.00 €</b>	<b>-</b>	<b>3 212 363.00 €</b>

Le budget a été présenté par le Maire avec un préambule les orientations déjà évoquées lors du dernier conseil et des commentaires au fil de la présentation.

Préalablement au vote, plusieurs questions ou précisions ont été demandées concernant :

- Une augmentation des frais de mission : le maire précise que sur ce point, une proposition sera faite au conseil. Il est possible que les frais concernés n'entrent pas dans ce chapitre
- Le montant de 85000€ correspond aux subventions versées aux associations votées préalablement et entre dans ce chapitre 65748 : Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé
- Guy Gabillet s'étonne de ne pas avoir été associé à l'achat de la tondeuse. Jean Louis Givord précise que cet achat s'est fait sur l'avis des employés techniques utilisateurs du matériel. Guy Gabillet fait part de son mécontentement et désaccord sur ce fonctionnement qui fait que ce sont les agents qui, selon lui, décident. Le maire reprecise le rôle des Elus et des agents. Guy Gabillet maintient son point de vue et déclare qu'il ne votera pas le budget. Il quitte la séance à 20H15 avant le vote

**Adopté à l'unanimité**

## 6- Point urbanisme

### DÉCLARATION PRÉALABLE

Numéro de dossier	Date dépôt	Demandeur	Adresse terrain	Natures des travaux
DP00145725D0026	28/03/2025	GIMARET Dany	45 A rue des Gravières	Abri de jardin
DP00145725D0024	27/03/2025	ALFA3A Mr GREGAUD Benoît	160 rue du 12 juin 1944	Installation d'un portail et portillon
DP00145725D0023	27/03/2025	FURCY Pierre	7 rue des Jacques	Pergola attenante à la façade Sud de la maison
DP00145725D0025	26/03/2025	POULLIER alexandre	196 chemin du Clos des Barres	Installation d'un portail et portillon + Clôture gabion
DP00145725D0022	24/03/2025	PERDRIX Remy	2309 route de Mézériat	Création et modification d'ouvertures
DP00145725D0021	21/03/2025	RICOL Josette	143 B rue des Jacques	Carport et changement de destination du garage en pièce à vivre avec modification de l'ouverture
DP00145725D0020	18/03/2025	COUTURIER Romain	27 rue Eugène Dubois	Modification de couleur de la façade
DP00145725D0019	12/03/2025	DEVAUX Corinne	502 route de Namary	Piscine
DP00145725D0018	11/03/2025	FABRE Dorian	1 impasse de l'Herbapierre	Extension du bâtiment principale de 17m²

### Permis de construire

Numéro de dossier	Date dépôt	Demandeur	Adresse terrain	Natures des travaux
PC00145725D0002	27/03/2025	DI FRANZA Alain	74 Rue des Châtaigniers	Piscine

## 7- Point informations :

- Marathon Bresse Dombes : Jean François Carjot rappelle que nous sommes partenaires à cette manifestation qui connaît un succès croissant. Cette année, il y aura un nouveau passage du marathon et le départ du semi-marathon. Il fait appel aux Elus et à tous ceux qui le souhaitent pour être bénévole et assurer la sécurité le long du parcours.
- Le grand bal électrique organisé par l'EMD avec tous les établissements artistiques du pôle Bresse : il aura lieu le samedi 12 avril à 20H à la salle des fêtes ; soirée soutenue par le département de l'Ain avec le partenariat de la Communauté de Communes et de la commune 70 élèves musiciens sur scène première partie suivie d'un concert.
- Jean François Carjot rappelle les cérémonies du 8 mai
- Prochain conseil prévu le mardi 6 mai

**Fin de séance à 21h00**

**Alain GIVORD  
Maire de Vonnas**

**Karine THIBERT**  
**Secrétaire de Séance**